

# Règlement du laboratoire

## Règles élémentaires de sécurité lors des manipulations

- ⇒ **Ne jamais** pipeter à la bouche.
- ⇒ **Utiliser** systématiquement du matériel de protection:
  - *blouse en coton à manches longues et boutonnée* **la blouse est obligatoire pour tous les TP.**
  - *cheveux longs attachés.*
  - *gants* pour la manipulation de produits corrosifs.
  - *lunettes de protection* (Le port de lentille de contact est déconseillé en laboratoire, des irritations plus ou moins importantes peuvent être provoquées par la dissolution de nombreux liquides volatils dans les sécrétions lacrymales).
- ⇒ **Interdiction** de boire ou de manger dans les laboratoires.
- ⇒ **Travailler** en position stable (se tenir debout pour manipuler).
- ⇒ **Se laver** les mains avant et après la manipulation.
- ⇒ **Interdiction** de stocker un produit volatil près d'une source de chaleur. Avant d'allumer un brûleur vous devez vérifier l'absence de liquides volatils et inflammables dans le voisinage.
- ⇒ **Travailler** sous la hotte pour les manipulations mettant en jeu des produits toxiques ou volatils et pour le chauffage au bain-marie de produits portés au dessus de leur point d'éclair.
- ⇒ **Ne jamais** chercher à sentir les produits d'un récipient en inhalant.
- ⇒ **Minimiser** les déchets donc utiliser de petites quantités.
- ⇒ Tout produit présente un **risque**, s'il y a un doute sur sa provenance prévenir le professeur ou la personne responsable des laboratoires.
- ⇒ Les sacs devront **ne pas gêner les déplacements** (ranger le sac sous la paillasse).  
Les manteaux, vestes ou autres vêtements **devront être déposés sur les porte-manteaux ce trouvant à l'extérieur des laboratoires** (ne pas laisser des affaires de valeurs).
- ⇒ **Écarter** les appareils électriques des points d'eau.
- ⇒ A la fin de la séance, **laver et ranger le matériel**, se laver les mains.
- ⇒ En fin de manipulation, **ne pas jeter les solutions et précipités dans les éviers**, mais utiliser les bidons de récupération.

## Récupération des produits chimiques

Seront mis à votre disposition des bidons de récupération des produits chimiques rejetés lors de séances de travaux pratiques.

Les déchets ainsi récupérés seront donnés à une entreprise spécialisée pour être traités.

## Casse

Tout élève devra prendre soin du matériel mis à sa disposition.

Toute dégradation sera sanctionnée selon sa gravité. Les familles seront amenées à contribuer financièrement au remplacement du matériel dégradé.

Pour la casse de la verrerie la plus courante, il sera demandé:

éprouvette graduée 250ml	9,10 €
pipette graduée 10ml	2,80 €
pipette jaugée 10ml	6,00 €
pipette jaugée 20ml	7,40 €
Burette 25ml	32,50 €
bécher forme haute 250ml	2,00 €
fiolle jaugée 50ml	7,50 €

fiolle jaugée 250ml	9,40 €
fiolle jaugée 100ml	8,50 €
erlen 250ml pyrex	5,90 €
ballon rodaviss	18,00 €
ampoule à décanter 250ml	43,50 €